

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 7 juin 2021 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Mme M-C. FABRE DE ROUSSAC, Adjointe.**

Présents : L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : M. IBARS par JC. ARAGON - A. KELLY par G. REQUENA - N. LECLERC par L. GASC - A. CHOUKROUN par JD. POUSSIER

Absent excusé : J. GROSSO

Absents : Y. MICHEL - M. ROUVIER - JF. MARY

5. CA, CG, affectation de résultat 2020 Marseillan Locations (Annexes 8 & 9)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le vote du rapport d'orientation budgétaire préalable au vote du budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal adoptant le Budget Primitif de l'exercice 2020 du budget Locations,

Vu le Budget Supplémentaire du même exercice,

Vu les titres définitifs de créances à recouvrer,

Vu le détail des mandats établis par l'ordonnateur,

Vu le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier de Frontignan, Comptable de la Commune de Marseillan, annexé à la présente délibération,

Vu le Compte administratif 2020 établi par Monsieur Le Maire, annexé à la présente délibération,

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

Le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable, rendent compte des opérations budgétaires exécutées durant l'exercice.

Ils présentent les résultats comptables de l'exercice et permettent de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives.

Toutes les opérations de l'exercice 2020 sont définitivement closes et les crédits restés sans emploi sont annulés.

En application de l'article L.1612.12 du CGCT, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution du budget,

Considérant la Concordance entre le Compte de Gestion retraçant, notamment la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur Armand Turpin, comptable public, et le Compte Administratif présenté par Monsieur Yves Michel, Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni,

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe Locations arrêté aux résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2020	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	505 203,51	505 203,51
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	206 554,23	396 382,81
OPERATIONS D'ORDRE	89 078,26	0,00
TOTAL	295 632,49	396 382,81

SOLDE D'EXECUTION BRUT	100 750,32
-------------------------------	-------------------

RESULTAT REPORTE 2019	75 203,51
-----------------------	-----------

RESULTAT DE CLOTURE 2020	175 953,83
---------------------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2020	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	370 607,82	370 607,82
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	210 312,40	130 685,99
OPERATIONS D'ORDRE	0,00	89 078,26
TOTAL	210 312,40	219 764,25

SOLDE D'EXECUTION BRUT	9 451,85
-------------------------------	-----------------

RESULTAT REPORTE 2019	-85 917,31
-----------------------	------------

RESULTAT DE CLOTURE 2020	-76 465,46
---------------------------------	-------------------

RESTES A REALISER	11 879,92	0,00
-------------------	-----------	------

BESOIN DE FINANCEMENT	88 345,38
------------------------------	------------------

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont Reste à Réaliser)	-88 345,38
SECTION DE FONCTIONNEMENT	175 953,83
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (dont Reste à Réaliser)	87 608,45

Il convient d'en délibérer.

II – AFFECTATION DU RESULTAT

En tenant compte des résultats présentés ci-dessus, Il est proposé au Conseil Municipal,

D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe Locations au budget 2021 :

Section de fonctionnement :

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	87 608,45 €
--	-------------

Section d'investissement :

Dépenses compte 001 « Résultat (Déficit) d'investissement reporté »	76 465,46 €
Recettes : compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »	88 345,38 €

Le Budget Supplémentaire du budget annexe Locations qui sera soumis à votre approbation, à cette même séance, reprendra ces affectations.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe Locations, tel que présenté ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

M-C. Fabre de Roussac prend la présidence de la séance pour le vote au vu du départ de la salle de M. le Maire.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Pour 21, Contre 4)

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Approuve le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

Affecte le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe Locations, tel que présenté ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

L'Adjointe

Marie-Christine Fabre de Roussac



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "M. Fabre de Roussac", written over the official seal.